

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 2 juillet 2015

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria, Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3905-2014 Phase 2.
Cause tarifaire 2015-2016 d'Hydro-Québec Distribution.
Planification de l'audience en Phase 2 – Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.).

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de fournir à la Régie les renseignements suivants de la part de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique et Stratégies Énergétiques* :

- **Preuve de SÉ-AQLPA** : Madame Brigitte Blais, Monsieur Jean-Claude Deslauriers et Monsieur Jacques Fontaine, analystes, présenteront leur rapport C-SÉ-AQLPA-0039, SÉ-AQLPA-6, Doc. 1. Durée prévue : environ 20 minutes.
- **Contre-interrogatoire d'Hydro-Québec Distribution** : Environ 30 minutes. Le tout sujet à ajustement après que la preuve aura été entendue.
- **Contre-interrogatoire des autres intervenants** : Environ 10-15 minutes par intervenant ayant présenté une preuve. Le tout sujet à ajustement après que la preuve aura été entendue.
- **Plaidoirie de SÉ-AQLPA** : Environ 30 minutes.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.)*

c.c. La demanderesse et les intervenants.